

Procès-verbal de la 119^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de Beaucanton le mercredi 15 avril 2015, à 19 h 30

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère Manon Forget, conseillère Michel Jégou, conseiller Michel Larouche, conseiller Cécile Philippon, présidente

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 30.

2015-119-01

Adoption de l'ordre du jour

119-CLVAL-2237

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la 118^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 10 mars 2015 à Val-Paradis;
- 3. Correspondance au 15 avril 2015:
- Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 15 avril 2015;
- 5. Adoption du règlement n° 09.06 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.05;
- Abrogation de la résolution nº 98-CLVAL-1903 concernant le coût de location de chapiteau;
- 7. Avis de motion d'un règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 33 ;
- 8. Demande d'aide financière de Camping du lac Pajegasque dans le cadre du Pacte rural ;



- 9. Sollicitation d'appui à une demande de permis de vente de bière, vin et cidre à la Régie des alcools, des courses et des jeux par le Camping du lac Pajegasque ;
- 10. Proposition d'achat du guichet automatique (auparavant situé au Magasin Coop de Beaucanton);
- 11. Sujets divers;
 - 11.1 Application de la règlementation sur les animaux de compagnie;
 - 11.2 Remerciements à transmettre à la responsable du patinage artistique;
- 12. Période de questions;
- 13. Levée de la séance.

2015-119-02

Adoption du procès-verbal de la 118^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 10 mars 2015

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

119-CLVAL-2238

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 118^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 10 mars 2015 à Val-Paradis.

2015-119-03

Présentation de la correspondance au 15 avril 2015

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.

2015-119-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 15 avril 2015

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 15 avril 2015 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 15 avril 2015.*

119-CLVAL-2239

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, prélèvements et paies de la localité de Valcanton au 15 avril 2015 pour un montant total de 87 557,65 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 15 avril 2015, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant Officière municipale

2015-119-05

Adoption du règlement n° 09.06 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.05

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil demandent le retrait des articles 7a et 7b du règlement n° 09.05 concernant le calcul de la rémunération des élus selon la présence physique ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 sera remplacé par le texte suivant : conformément à l'article 24 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération des membres du conseil de la Localité décrété selon les articles 3 et 4 sera calculée pour chacun des membres sur une base annuelle et sera versée sur une base mensuelle ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le 10 mars 2015, Madame Manon Forget a donné un avis de motion relatif au projet de règlement n° 09.06 remplaçant le règlement n° 09.05 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton;

119-CLVAL-2240

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement n° 09.06 remplaçant le règlement n° 09.05 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

2015-119-06

Abrogation de la résolution nº 98-CLVAL-1903 concernant le coût de location du chapiteau

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abroger la résolution n° 98-CLVAL-1903 concernant la location du chapiteau ;

119-CLVAL-2241

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution n° 98-CLVAL-1903 adoptée le 12 février 2013 concernant le coût de location du chapiteau.



2015-119-07

Avis de motion d'un règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 33

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, il est donné à la présente séance par Monsieur Michel Larouche, un avis de motion selon lequel il sera déposé à une séance subséquente, un règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 33.

2015-119-08

Demande d'aide financière de Camping du lac Pajegasque dans le cadre du Pacte rural

Madame Manon Forget et Monsieur Michel Jégou se retirent, considérant leur conflit d'intérêts en tant qu'administrateurs du Camping du Lac Pajegasque.

CONSIDÉRANT QUE le Camping du Lac Pajegasque a présenté une demande de financement dans le cadre du Pacte rural pour l'achat d'équipements et la construction d'un site web ;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Localité de Valcanton reconnaissent l'importance de soutenir l'initiative du Camping du Lac Pajegasque;

119-CLVAL-2242

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de 6 912 \$ présentée par le Camping du Lac Pajegasque dans le cadre du Pacte rural pour l'achat d'équipements et la construction d'un site web.

D'AUTORISER l'officière municipale, Madame Renée Bégin, à rédiger le protocole d'entente permettant à la localité de Valcanton de verser la subvention autorisée, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci

D'AUTORISER la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à cette entente.



2015-119-09

Sollicitation d'appui à une demande de permis de vente de bière, vin et cidre à la Régie des alcools, des courses et des jeux par le Camping du Lac Pajegasque

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de Camping du Lac Pajegasque s'adresse à la Localité de Valcanton pour qu'elle appuie sa demande de permis de vente de bière, vin et cidre auprès de la Régie des permis des alcools, des courses et des jeux ;

CONSIDÉRANT QUE la vente de bière, vin et cidre apportera un revenu supplémentaire à l'organisme et offrira un service complémentaire à la clientèle du Camping du Lac Pajegasque ;

CONSIDÉRANT QUE le zonage actuel ne permet pas l'installation d'un dépanneur au lac Pajegasque;

119-CLVAL-2243

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER la demande de permis de vente de bière, vin et cidre à la Régie des permis des alcools, des courses et des jeux présentée par le Camping du Lac Pajegasque.

DE DEMANDER au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James d'entreprendre les démarches pour un ajout d'usage au zonage actuel afin de rendre possible l'installation d'un petit dépanneur au Camping du Lac Pajegasque.

Madame Manon Forget et Monsieur Michel Jégou sont de retour à la séance.

2015-119-10

Proposition d'achat du guichet automatique (auparavant situé au Magasin Coop de Beaucanton)

CONSIDÉRANT QUE le Magasin Coop de Beaucanton a reçu de la Localité de Valcanton en 2010 un montant de 4 000 \$ pour l'achat d'un guichet automatique;

CONSIDÉRANT QUE le 4 février 2014, la Localité de Valcanton a été avisée de la faillite du Magasin Co-op de Beaucanton par le syndic Raymond Chabot inc.;

CONSIDÉRANT QUE selon le protocole d'entente intervenue entre la Localité et le Magasin Coop, celui-ci devait céder à la Localité les équipements acquis dans le cadre de cette entente, advenant la dissolution de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a récupéré le guichet tel que prévu au protocole d'entente intervenu entre la Localité et le Magasin Coop;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a reçu une offre de rachat du guichet automatique par Guichet Québec ATM au montant de 500 \$;



119-CLVAL-2244

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

QUE la Localité de Valcanton accepte l'offre de rachat du guichet automatique RL1600 incluant le bloc d'alimentation présenté par M. Yves Juneau de Guichet Québec ATM au montant de 500 \$.

2015-119-11

Sujets divers

Application de la règlementation sur les animaux de compagnie

Une citoyenne fait part de la problématique des races de chiens non autorisées présentes sur le territoire. Elle mentionne aussi le fait que plusieurs personnes désireuses de pratiquer la marche, la course, la bicyclette et autres sports sont empêchées de le faire parce que plusieurs propriétaires de chiens laissent ceux-ci en liberté et sans surveillance.

Elle s'interroge sur le fait que le règlement n'est pas appliqué.

Un avis sera demandé au policier parrain de la localité et aux services techniques du Gouvernement régional par Madame Cécile Philippon afin de guider la Localité dans les démarches à entreprendre pour l'application du règlement.

Remerciements à transmettre à la responsable du patinage artistique

Les membres du conseil suggèrent de transmettre à Mademoiselle Sara-Jeanne Bouchard une lettre d'appréciation et de remerciements pour l'organisation impeccable des cours et du spectacle de patinage artistique.

2015-119-12

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2015-119-13

Levée de la séance

119-CLVAL-2245

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 20 h.



LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon Présidente

Stéphane Simard Directeur général Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

> Renée Bégin Secrétaire d'assemblée